ECOLE ELEMENTAIRE
8, place des écoles
36620 REUILLY

☎ 🖷 **02 54 49 20 83**
Courriel : ec-b-reuilly@ac-orleans-tours.fr

Procès-verbal du conseil d'école

du mardi 12 juin 2012

Participants : Sont présents :
les enseignants: Mmes AIREAULT, FEILLET, GARNIER, MOREL, PONROY les parents élus : Mmes MABED, PAIN et PLAYOULT ainsi que M. BUCHON, DIEUDONNE, DUCLOS et MULOT. représentants de la commune : M. BERTRAND, Maire de Reuilly et M. PINOTEAU, adjoint. DDEN : Mme CHARPENTIER
Secrétaire de séance :
Mmes FEILLET et PLAYOULT
Excusés :
M. CONSTANT, Inspecteur de l'Education nationale Mme NADOT, psychologue scolaire

ORDRE DU JOUR :

- Vie pédagogique de l'école
- Coopérative scolaire
- Relations avec la municipalité
- Questions diverses (déposées par les parents élus)

VIE PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE

➢ Présentation des évaluations CE1 – CM 2 :

Elles se sont déroulées du 21 au 25 mai. Mmes FEILLET, GARNIER et MOREL recevront en réunion plénière les parents pour un compte-rendu.

FRANCAIS					MATHEMATIQUES				
lire	écrire	vocabulaire	Grammaire	orthographe	nombres	calculs	géométrie	Grandeurs et mesures	Organisation et gestion des données
13/20	6/10	7/10	5/10	6/10	7/10	10/15	3/4	4/7	3/4
65 %	60 %	70 %	50 %	60 %	70 %	67 %	75 %	57 %	75 %

Les résultats sont sensiblement meilleurs que l'an passé en mathématiques (+ 8%) mais on note une baisse de 5 % en français. Les changements apportés dans les programmations s'avèrent plus utiles en numération et calculs qu'en conjugaison. Le constat de l'an dernier reste valable : les notions acquises récemment restent peu disponibles d'où des réponses erronées (conjugaison). L'exigence quant à la qualité des réponses en lecture porte ses fruits (justifier les réponses). Si les élèves répondent correctement à des questions simples d'un texte narratif, le texte documentaire reste d'une compréhension difficile.

Dans l'ensemble, les résultats sont stables par rapport à l'an passé. Il est à noter une progression de 19 % en « organisation et gestion des données ». Les deux classes de CE 1 ont dédié un créneau horaire spécifique à ce domaine ainsi qu'aux problèmes.

Mme GARNIER commente les résultats de sa classe.

FRANCAIS					MATHEMATIQUES				
lire	écrire	vocabulaire	Grammaire	orthographe	nombres	calculs	géométrie	Grandeurs et mesures	Organisation et gestion des données
10/15	7/10	7/10	8/15	5/10	4/6	10/15	3/5	5/8	3/6
67%	70 %	70 %	53 %	50 %	67 %	67 %	60 %	63 %	50 %

Le changement des modalités d'évaluation ne permettent pas la comparaison avec les résultats de l'an passé. Le profil des élèves a également changé : les difficultés sont notables et persistantes pour nombre d'entre eux. Elle met en exergue les difficultés de mémorisation par cœur comme source d'échec (tables de multiplication, formules, lexique, règles …). Ces évaluations ont permis de mettre en place 14 PPRE (réussite < 50 %) pour 29 élèves. Ces PPRE permettront une mise en place rapide de l'aide au collège.

conclusion

Les classes présentent un profil en deux pôles : il y a d'excellents élèves et des élèves en grande difficulté qui n'entrent pas dans les apprentissages malgré l'aide qui leur est apportée.
Il est à noter que les résultats en augmentation sont corrélés à un dispositif pédagogique particulier : un retour systématique sur les connaissances antérieures et des plages horaires spécifiques en groupe restreint.

➢ Bilan de l'année en cours :

Les élèves ont participé aux activités suivantes :

- Sportives :

« le P'tit braquet » avec les élèves de Mme AIREAULT le 12 juin
« Football des princesses » : pratique du football pour les classes de cycle 3

- Caritatives :

La dictée ELA
Participation à l'opération « Pièces jaunes »
Téléthon : marche encadrée par les parents d'élèves

- Culturelles :

la manifestation « A vos livres » et le prix « Escapages » avec la participation de Mme Limousin, bibliothécaire ainsi que la médiathèque d'Issoudun ;
la sortie aux « Grands moulins » de Graçay pour tous les élèves
Semaine des arts à l'école et « Ecole et cinéma » pour les CE 1.
Concours d'orthographe pour les CM 1 et CM 2
Visite du collège le jeudi 7 juin pour les CM 2

- Sécurité :

Règles de sécurité dans un bus avec ADATEEP Avec la participation de la brigade de gendarmerie, tous les élèves de CE2 ont passé le permis piéton et les élèves de CM1/ CM2 l'attestation sécurité routière.
Les élèves de CM1/ CM 2 se sont rendus toute la journée au collège Balzac le 9 juin.

conclusion

Les créations seront exposées lors des « portes ouvertes ». La prévention routière a retenu une élève de CM 2 pour participer à la finale départementale le mercredi 20 juin. Une élève a participé à la finale du concours d'orthographe.
Les élèves de CM2 ont apprécié de pouvoir assister à certains cours : c'est un élément qui leur permet de se positionner en tant que futurs collégiens. La pause méridienne semble trop longue. Le principal organisera différemment la visite du collège l'an prochain en proposant des cours de 13 à 14 h.

M. MULOT demande si le voyage à Graçay correspondait à nos attentes. Les enseignantes répondent positivement à l'exception de Mme Ponroy qui était déçue bien qu'elle ait choisi le thème abordé.

➢ Bilan de l'aide personnalisée et stages :

Le tableau retrace l'ensemble des données concernant l'A.E.D.

niveau	1ère p	2ème p	3ème p	4ème p	5ème p	total	%
CP	7	9	10	7	3	36	28
CE1	7	11	12	12	11	53	41
CE2	11	10	8	10	10	49	41
CM1	6	8	8	6	8	36	27
CM2	7	9	10	11	12	49	38
total	**38**	**47**	**48**	**46**	**44**	**223**	**35**

Ce dispositif a pour but de donner d'avantage de temps aux élèves en difficulté avec l'objectif de réduire les écarts initiaux. Nous avons constaté une amélioration des compétences des élèves relevant de ce dispositif. Nous continuerons avec les mêmes modalités l'an prochain soit 2 jours (le mardi et le jeudi – mêmes horaires).
Un stage durant les vacances de printemps a eu lieu pour 10 élèves volontaires encadrés par des enseignantes des 2 écoles. Il y aura également deux autres stages : la première semaine de juillet et la dernière semaine d'aout. Il y a eu des prises en charge croisées entre le cycle 2 et cycle 3 et a l'intérieur du cycle 2.

conclusion

Mmes AIREAULT et PONROY n'utilisent pas de double prise en charge en raison d'une trop grande fatigabilité des élèves. En période 5, Mme MOREL ne prend plus d'élèves en charge. Les enseignantes notent que le dispositif est efficace quand il cible des élèves ayant des difficultés légères et passagères. Elles notent l'intérêt de travailler en petit groupe.
Monsieur le Maire a donné son accord pour l'organisation les stages de printemps et d'été. Les stages sont encadrés par des enseignantes de l'école.

➢ « Portes ouvertes »

Elles auront lieu le vendredi 29 juin à partir de 16 h. 45. Afin de financer les projets de l'année à venir, nous vendrons des gâteaux et le journal de l'école avec une réservation préalable. Les parents d'élèves seront sollicités pour apporter leur aide à cette occasion.

conclusion

Aucun commentaire particulier de la part des parents élus

➢ Organisation de l'école pour l'année scolaire 2011/2012 :

Il est à noter un mouvement du personnel l'an prochain : Mme MOREL occupera les fonctions de directrice à l'école Condorcet à Issoudun. Pour l'instant, le poste reste vacant.
La rentrée pour les élèves est prévue le mardi 4 septembre.
. La répartition par niveau sera la suivante :

Rentrée 2011	CP/ CE1	CE1	CE2	CE2/ CM1	CM2	
total	25 15 / 10	23	26	28 4/24	27	128

Cette répartition pourra faire l'objet de modification en cas d'inscriptions nouvelles. En raison du nombre de PPRE et d'élèves susceptibles d'être orientés en CLIS, la classe de CE 1 compte peu d'élèves. Néanmoins, la nouvelle équipe pédagogique

	pourra modifier ces choix.
conclusion	M. MULOT demande la raison pour laquelle les deux postes de direction ne sont pas pourvu et pourquoi Mme MOREL laisse en suspend certaines décisions. La directrice précise que, d'une part, les postes de direction attirent peu les enseignants et, d'autre part, que les écoles sont excentrées par rapport aux villes telles que Châteauroux, Issoudun ou Vatan. Les années précédentes, des enseignantes habitant le Cher avaient postulé sur nos écoles. Une seconde phase du mouvement des enseignants se déroulera le 3 juillet. Mme MOREL ne peut s'ingérer dans les décisions qui relèveront du premier conseil de maitres déterminant la politique de l'école.
	➢ Sécurité : Les deux exercices réglementaires d'évacuation incendie ont eu lieu. Le temps moyen d'évacuation n'excède pas 3 min. Il reste à faire l'exercice de confinement d'ici à la fin de l'année. Le fait qu'un élève en situation de handicap participe à ces exercices n'entraine aucun changement quant au déroulement.
conclusion	Aucun commentaire particulier de la part des parents élus
	➢ Bureau des élections : Pour préparer le matériel électoral et assurer le dépouillement, il est nécessaire de constituer le bureau des élections.
conclusion	Tous les parents élus mettront sous pli le matériel de vote qui sera distribué aux élèves.
COOPERATIVE SCOLAIRE :	
	Le solde du compte de dépôt est positif : il s'élève à 519.10 €. La vente des photos de classe et individuelles ont rapporté 374.75 € Les dépenses s'élèvent à 340.14 € (jardinage – albums …) Le conseil propose la reconduction de la cotisation volontaire à la coopérative scolaire pour l'année scolaire 2012/2013 soit pour : • Un enfant scolarisé dans l'école : 10 € • Deux enfants : 15 € • Trois enfants ou plus : 18 €
conclusion	Le conseil a adopté cette proposition.
RELATIONS AVEC LA MUNICIPALITE	
	➢ Budget de l'école 2011 : Il se monte à 12 900 € pour cette année civile. Il est donc en augmentation Nous allons consacrer l'intégralité du budget « fournitures de petit équipement » à l'achat d'un tapis de saut soit 1 100 € de la marque DIMA. Cela permettra d'organiser des séances de saut ce qui, jusqu'à présent, était impossible. ➢ Travaux en cours d'année : Les travaux demandés sont réalisés. Il manque un ratelier à vélos et le récupérateur d'eau de pluie. Il reste à aménager l'ancienne BCD en salle de classe. Cette salle sera à disposition du centre aéré pendant le mois de juillet et accueillera la classe de CE 1 à la rentrée.
conclusion	M. BERTRAND précise que le ratelier et le récupérateur d'eau de pluie seront installés pour la rentrée. Il précise que l'appel d'offres concernant la dernière tranche des travaux sera lancé en septembre 2012. Les travaux commenceraient aux vacances de Toussaint. Toutes les classes seraient concernées à tour de rôle. Les travaux concerneraient le revêtement de sol, l'abaissement des plafonds, l'électricité, le système de VMC, la réorganisation de l'espace dédié aux enseignantes. M. le Maire est conscient des perturbations qu'entraineront ces travaux qui s'achèveront en juillet 2013.
QUESTIONS DIVERSES	

	Aucune question n’est parvenue le vendredi 8 juin

L’ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil d’école est levée à 19 h. (durée : 90 mn.).

La Directrice de l’école,
Présidente du Conseil d’école,
Mme MOREL

La secrétaire de séance :
Mme FEILLET

N.B. : Un dictionnaire des sigles est disponible sur le site internet de l’école.